

RAPPORT du MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALLIER

Déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 11 août 2025

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, de la Loi sur la fiscalité municipale et de la Loi sur le traitement des élus, voici le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, que je vous présente à titre de maire.

1. LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2024

Dans son rapport de vérification, daté du 2 juin 2025, la firme comptable Lemieux Nolet concluait que les états financiers de la municipalité « donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Vallier au 31 décembre 2024. » Les états financiers ainsi que le rapport du vérificateur ont été approuvés par le Conseil à sa séance du 2 juin 2025.

Résultats détaillés de 2024

Revenus de fonctionnement

Taxes	1 650 073 \$
Compensation tenant lieu de taxes	12 915 \$
Transferts	105 796 \$
Services rendus	120 375 \$
Imposition de droits	45 995 \$
Amendes et pénalités	1 068 \$
Intérêts	36 021 \$
Autres revenus	41 780 \$
Total	2 014 123 \$

Charges

Administration générale	390 571 \$
Sécurité publique	270 458 \$
Transport	757 419 \$
Hygiène du milieu	347 452 \$
Santé et bien-être	7 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	110 674 \$
Loisirs et culture	443 893 \$
Réseau d'électricité	
Frais de financement	180 811 \$
Total	2 508 278 \$

Excédent de l'exercice avant affectations **(422 689)\$**

Excédent de l'exercice après affectations **205 841 \$**

2. LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Le 16 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le Programme triennal d'immobilisations suivant:

<u>IMMOBILISATIONS</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>	<u>Total 3 ans</u>
<u>Administration générale</u>				
Ordinateurs et logiciels	2 500 \$	2 500 \$	2 500 \$	7 500 \$
Archivage des documents	8 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	18 000 \$
<u>Total administration générale</u>	<u>10 500 \$</u>	<u>7 500 \$</u>	<u>7 500 \$</u>	<u>25 500 \$</u>
<u>Service incendie</u>				
Habits de combat			3 700 \$	3 700 \$
Caméra thermique et lumières	13 500 \$	3 000 \$	3 000 \$	19 500 \$
Génératrice stationnaire	50 000 \$			50 000 \$
Équip. (boyau et plug électrique)	2 500 \$			2 500 \$
Appareils respiratoires		20 000 \$	20 000 \$	40 000 \$
<u>Total sécurité publique</u>	<u>47 500 \$</u>	<u>3 000 \$</u>	<u>3 000 \$</u>	<u>115 700 \$</u>
<u>Transport</u>				
Agrandissement du garage municipal			1 000 000 \$	1 000 000 \$
Ponceaux chemin d'Azur		250 000 \$		250 000 \$
Glissières chemin d'Azur		50 000 \$		50 000 \$
Radio téléphone	2 000 \$			3 500 \$
Réparation déchetterie	10 000 \$			10 000 \$
Outillage divers	1 500 \$	2 000 \$	2 000 \$	5 500 \$
<u>Total voirie municipale</u>	<u>13 500 \$</u>	<u>302 000 \$</u>	<u>1 002 000 \$</u>	<u>1 317 500 \$</u>
<u>Hygiène du milieu</u>				
Aqueduc – nouveaux forages expl.	70 000 \$			70 000 \$
Étude aqueduc	15 000 \$			15 000 \$
Étude dépl. bassins/agrandissement	10 000 \$			10 000 \$
Flottes et pompes	8 000 \$			8 000 \$
Insonorisation étangs	25 000 \$			25 000 \$
<u>Total hygiène du milieu</u>	<u>128 000 \$</u>			<u>128 000 \$</u>
<u>Aménagement et urbanisme</u>				
Accès fleuve et dével. dom.	250 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	2 250 000 \$
Fanions et autres	1 000 \$	1 000 \$	1 000 \$	3 000 \$
<u>Total amén., urbanisme et dév.</u>	<u>251 000 \$</u>	<u>1 001 000 \$</u>	<u>1 001 000 \$</u>	<u>2 253 000 \$</u>

<u>Loisirs et culture</u>				
Centre multifonctionnel - fenêtres	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	30 000 \$
Sonorisation – salle multifonct.	13 500 \$			13 500 \$
<u>Total loisirs et culture</u>	<u>23 500 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>43 500 \$</u>
<u>Total</u>	<u>492 500 \$</u>	<u>1 343 500 \$</u>	<u>2 037 200 \$</u>	<u>3 883 200 \$</u>

Le programme triennal d’immobilisations comporte des investissements importants pour notre municipalité. Cela reflète particulièrement la nécessité de renouveler certains équipements et infrastructures devenus désuets avec les années. Ces investissements devraient nous permettre d’améliorer les services à la population, de diminuer des dépenses annuelles d’entretien et de réparation et, dans certains cas, d’augmenter les revenus de la municipalité.

3. LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE 2025

Le 16 décembre 2024, le conseil a adopté le budget de la municipalité pour l’année 2025. Ce budget prévoyait des revenus de 2 044 249 \$, des dépenses de 2 261 636 \$ et des affectations de conciliation à des fins fiscales de 217 387 \$. Avec ces affectations, et conformément à l’article 954 du Code municipal du Québec, le budget 2025 de la municipalité prévoyait des revenus au moins égaux aux dépenses y figurant.

4. LA DETTE À LONG TERME

Au 31 décembre 2024, le montant de la dette à long terme était de 6 833 600 \$. En 2024, les dépenses en investissement étaient de 138 903 \$, principalement dues à la finalisation de la bibliothèque et de la salle multifonctionnelle, à l’achat du pick-up de la voirie, de travaux divers de voirie et de l’acquisition des équipements incendie. Depuis 2020, les dépenses cumulatives en investissement représentent 8 908 028 \$.

5. LES INVESTISSEMENTS EN 2025 ET PROJETS EN COURS

Relocalisation de la bibliothèque

Afin de compléter les travaux de relocalisation de la bibliothèque Marie-Joseph Corriveau dans la sacristie, un contrat a été octroyé en juillet 2024 à la firme JC7 Signature pour un montant de 17 613,02 \$ plus taxes afin de régulariser les sorties d’urgence de la pièce. Ces travaux ont été effectués en janvier 2025.

Aqueduc

Comme il a déjà été mentionné, les travaux pour la recherche d'eau potable ont été décevants au cours des derniers mois, voire même dernières années. Les prochaines étapes de recherche en eau seront réalisées au Canton au cours des prochains mois.

Réseau d'égout: Agrandissement / déplacement des bassins d'épuration

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons fait faire une analyse de la capacité résiduelle de nos bassins d'épuration. Les résultats ont également été présentés lors de la rencontre du mois d'avril 2024. Selon la situation actuelle, nos bassins sont en mesure de supporter entre 25 et 30 branchements additionnels.

Un premier mandat a été confié à la firme Tétra Tech afin d'en faire une évaluation. En juillet 2021, le conseil municipal a accepté une autre offre de services professionnels de Tétra Tech pour l'accompagnement de la municipalité dans le dossier Eaux usées produites par la Fromagerie du Terroir de Bellechasse. Les diverses études ont été complétées à l'été et à l'automne 2022. Considérant les récents investissements faits à la fromagerie, de nouvelles collectes de données seront réalisées au cours de l'été 2025.

En novembre 2022, un mandat de 5000 \$ a été octroyé à Tétra Tech afin d'élaborer une entente municipalité-industrie.

Développement domiciliaire - Acquisition de terrains

La municipalité a renouvelé une promesse d'achat de terrain afin de réaliser le développement résidentiel. Certaines informations et conditions sont requises avant d'aller de l'avant. Un montant de 250 000 \$ est prévu à cet effet dans le plan triennal d'immobilisations 2024-2026. La municipalité devra procéder par règlement d'emprunt au moment opportun.

Il faut se rappeler que le projet permettra une plus grande accessibilité au secteur de la rue des Chalets pour les véhicules de sécurité (incendie, ambulance, etc.).

6. LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS DE JUILLET 2024 À JUIN 2025

L'article 955 du Code municipal du Québec prévoit aussi que l'on doit fournir la liste de tous les contrats accordés par la municipalité depuis une année et comportant une dépense de plus de 25 000 \$. On doit aussi fournir la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus pendant l'année, avec un même contractant, lorsque la somme de ces contrats dépasse 25 000 \$.

DÉPENSES DE PLUS DE 25 000 \$

Lévis Ford	51 553,53 \$
Ministère des Finances (SQ)	70 227,00 \$
FQM (assurances)	45 483,52 \$
Ministère des Finances (SQ)	71 041,00 \$
Groupe Géos	38 602,86 \$
MRC de Bellechasse (quotes-parts et ingénierie)	237 524,63 \$

7. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

La Loi sur le traitement des élus municipaux permet à un conseil municipal de fixer la rémunération de ses membres en adoptant un règlement à cet effet. Le traitement annuel accordé à l'élu municipal est composé de la rémunération de base, de la rémunération additionnelle, le cas échéant, et de l'allocation de dépenses. Pour 2024, la rémunération des élus a été indexée de 1,6% en conformité avec l'Indice des prix à la consommation.

Rémunération annuelle pour Saint-Vallier en 2025

Rémunération de base

Maire	7 789,44 \$
Conseillers	2 348,40 \$

Allocation de dépenses

Maire	3 894,72 \$
Conseillers	1 174,20 \$

8. CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

En terminant, la municipalité de Saint-Vallier jouit d'une bonne santé financière. Les investissements réalisés au cours des dernières années étaient nécessaires dans le contexte d'amélioration de la qualité de nos infrastructures. Il est bien certain que notre municipalité doit s'adapter aux réalités auxquelles elle est confrontée.

Considérant que de nombreux dossiers sont en voie de réalisation, il est important de mentionner que le conseil est soucieux d'être à l'affût des divers programmes gouvernementaux pour le renouvellement des infrastructures et l'amélioration des équipements municipaux.

Je tiens à remercier sincèrement les nombreux bénévoles oeuvrant au service de la communauté. Votre contribution est importante voire essentielle. Vous contribuez à la vitalité de notre milieu. Votre engagement assure le dynamisme de notre municipalité.

Finalement, je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur engagement et leur appui sans oublier les employés municipaux ayant la responsabilité de collaborer à la concrétisation de nos projets pour faire progresser notre municipalité.

Enfin, un grand **Merci** à vous, valleroises et vallerois, désirant faire de Saint-Vallier un milieu **accueillant, dynamique et ouvert** où le mot **ENSEMBLE** doit prendre tout son sens.

Alain Vallières, MBA

Maire